

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs



Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

# UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Mai — Mei 1983

Numéro 96



# UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,  
d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs, a.s.b.l.  
Rue Robert Scott, 9  
1180 Bruxelles  
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30  
mai 1983 - n° 96

Orgaan van de Geschied- en  
Heemkundige Kring van Ukkel  
en omgeving, v.z.w.  
Robert Scottstraat 9  
1180 Brussel  
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30  
mei 1983 - nr 96

## S O M M A I R E - I N H O U D



Le moulin de Kinsendael à Uccle	par Jacques Lorthiois	p. 2
Souvenirs de guerre	par R. Van Nerom	p. 9



### Les pages de Roda-De bladzijden van Roda

A l'appel d'Orphée par le chemin des Cochons	par Lucien Gerke	p.10
Rede ter gelegenheid van de 150ste verjaring van de papierfabriek De Meurs	door + Gustave Swaelens	p.12
-----		
Un Bey d'Egypte à Jodoigne	par M. Maziers	p.13

En couverture: Le hameau de Stalle à la fin du XVIIe siècle, d'après un dessin de Hans Collaert.

## LE MOULIN DE KINSENDAEL, à UCCLE.

=====

A ce moulin, longtemps sans dénomination spécifique, celle de Kinsendael ne fut attribuée qu'au XIXème siècle seulement. C'était le nom d'un domaine voisin (1) dont un chemin le séparait et avec lequel son histoire - dans l'état de nos connaissances - ne s'est jamais confondue.

Abandonné puis abattu vers 1900, il avait figuré modestement pendant trois siècles au moins parmi les cinq moulins à papier actionnés par le Geleytsbeek. A 197,50m en aval de celui du Papenkasteel et à 330m de celui de Groelst ou du Château d'Or, il était situé le long de la rue Engeland, dans la propriété portant maintenant le n° 120, occupée par Me Henri CAUWE. Le ruisseau coule toujours à ciel ouvert entre le 118 et le 120.

Le moulin de Kinsendael aurait, dit-on, dépendu d'un manoir de Glatbeke auquel le ruisseau aurait transmis son nom. Il s'agit là d'une tradition bien établie qui n'est certes pas à rejeter mais que rien, jusqu'ici n'est venu étayer. Que le fonds sur lequel le moulin fut érigé était à la fois exempt de dîme et de cens - hormis celui payé au Souverain pour l'usage de l'eau - incite à lui attribuer une origine allodiale et donc fort ancienne. Il n'apparaît cependant dans l'histoire d'Uccle, qu'en 1612 (2). Le 1er janvier de cette année, la Chambre des Tonlieux de Bruxelles autorise son propriétaire, Jacques van Bertel, à en poursuivre l'exploitation moyennant un cens de 28 sous d'Artois. C'est l'attestation de son existence et non, comme l'a écrit Wauters (3), l'autorisation d'établir un moulin en ce lieu. La formule " van te moghen blyve gebruycken syn pampiermolen " utilisée par la Chambre des Comptes (4) est limpide et l'erreur inexplicable, même si l'on tient compte que Wauters a cru voir dans cet octroi l'acte de naissance du moulin du Papenkasteel érigé une bonne quarantaine d'années plus tard.

La redevance exprimée en " sous d'Artois " semble également témoigner en faveur d'une origine antérieure au XVIIème siècle. Par un texte de 1681, nous savons d'ailleurs qu'en 1604, la Chambre des Tonlieux y avait déjà fait placer ou vérifier des pieux de jaugeage (5).

A Jacques van Bertel succéda, sans doute par achat, Jérôme de Meester dont la postérité le conserva jusqu'en 1792.

Jérôme de Meester dont la biographie reste à écrire, fut un précurseur dans le secteur immobilier dont le nom reste indissolublement lié au lotissement et à l'urbanisation du quartier du Finistère. On lui doit la création de la rue Neuve et des voies adjacentes qu'un contrat signé avec la Ville, le 3 mars 1617, l'autorisait à percer à son profit entre Senne et Marais (6). L'opération dura plus que prévu, subit maints aléas mais se révéla finalement largement bénéficiaire sinon pour lui du moins pour ses héritiers. L'impasse du Promoteur, qui disparut lors du voûtement de la Senne et la rue du Pont-Neuf, primitivement appelée " rue de Maistre " conservèrent longtemps son souvenir.

.../...

A sa mort, le moulin tomba aux mains de sa fille, Jeanne-Madeleine de Meester, puis à sa soeur, Françoise de Meester qui avait épousé Frédéric de Nyekercke (+ 1656) dont un ancêtre, membre du Conseil de Frise, avait rempli diverses missions diplomatiques, notamment au Danemark, sous le règne de Philippe II. Leur fils et héritier, Jean-Frédéric de Nyekercke (1641 - 1697), anobli et créé chevalier en 1684, avait épousé l'année précédente Isabelle-Philippine Parys, fille d'un receveur-général des Etats de Brabant et de Claire-Jeanne Rubens, elle-même fille de l'illustre peintre et de Hélène Fourment.

Il va de soi que les Nyekercke, rentiers opulents et récemment anoblis, n'exploitaient pas eux-mêmes leur moulin qui n'était qu'un élément parmi d'autres de leur patrimoine foncier. Les Nyekercke résidaient dans la paroisse du Finistère où se trouvait leur sépulture. Aussi est-ce dans ce sanctuaire que Jean-Frédéric de Nyekercke fut inhumé, le 19 mars 1697, comme le prouve son obit (8).

Le moulin de Kinsendaël était d'ailleurs d'un bien médiocre rapport à en juger par les 344 florins auxquels il fut prisé par les répartiteurs en 1686; époque où il était loué pour 36 florins l'an à Gabriel Heymans (9). Il occupait ainsi la dernière place au classement des moulins ucclois comme le montre le tableau comparatif en annexe.

Aucun renseignement technique ne nous est parvenu de cette période; tout au plus savons-nous que la hauteur de sa chute d'eau atteignait 16 pieds (10) soit environ 4,40 mètres ! Il s'agissait donc d'un moulin fonctionnant par effet cinétique - c'est à dire mû grâce à l'énergie accumulée par l'eau dans sa chute - comme l'explique le greffier de la Chambre des Tonlieux, D.F. Martinez dans son ouvrage " Het recht domaniael van S.M. in dese hertogdomme van Brabant " publié à Bruxelles en 1692.

En 1735, le moulin appartenait à Philippote-Colombe-Françoise de Nyekerck fille du propriétaire précédant et veuve depuis le 25 janvier 1718 de Jean-François-Joseph Helman, baron de Willebroeck, issu d'une famille anversoise, depuis transplantée à Bruxelles où elle était largement possessionnée. A ce moment, le cens exprimé jadis en sous d'Artois avait été converti en monnaie contemporaine : 1 florin 8 sols (11).

En 1758, la baronne douairière de Willebroeck vendit à Elisabeth de Greef, " jonge dochter ", le moulin à papier avec habitation, grange, étables et 6 journaux de prairie ( = 1 b.2 j. )" op de Geleytsbeke te Buysendaël (sic)" sous la juridiction de Carloo (12). Sur la carte parcellaire d'Uccle, par Everaert, ce bien figure sous les n° 618 et 619 (13). Cette aliénation fut opérée à l'insu de sa parentèle, aussi un de ses membres, invoquant son droit au retrait lignager, remboursa-t-il l'acquéreur et rentra ainsi en possession du moulin. Philippe-Joseph-Hubert Helman, baron de Termeeren, qui porta plus tard le titre de comte de Cantecroy, succéda de la sorte à sa mère.

Résidant également aux abords du Finistère, nanti d'une belle fortune, le baron de Termeeren acheta, en 1777, pour 10.209 florins le château de Stalle, érigé naguère par Jacques Bouton près de la chapelle du même nom (14).

A son décès, survenu le 10 février 1783, sa succession fut recueillie par sa veuve, Marie-Christine van Overstraeten.

La " comtesse de Cantecroy " devait être la dernière propriétaire de l'Ancien Régime et le dernier maillon de la chaîne forgée un bon siècle et demi plus tôt par Jérôme de Meester. Le 23 mai 1792, elle vendit moulin et dépendances à Jean-Baptiste de Neyer, époux de Marie Winderickx (15).

Signe des temps plutôt que simple coïncidence, les grands bourgeois anoblis passaient la main à des ruraux soucieux d'exploiter aux-mêmes leurs biens. Aisés peut-être, mais pas au point de disposer des 3.750 florins du prix de la vente, les nouveaux acquéreurs, de commun accord avec le vendeur, convertirent ce capital en rente à 4% affectée sur le moulin; lequel s'en trouvait encore chargé en 1826. Ce procédé insolite s'explique par le contexte politique du temps. Le 20 avril précédant, la France avait déclaré la guerre à l'Autriche et chacun savait l'invasion imminente. La comtesse de Cantecroy qui plus tard allait émigrer soustrayait d'avance ce bien à une confiscation éventuelle.

En 1807, un rapport cadastral attribue au moulin un " faible produit ", l'inscrit au dernier rang des moulins de 4ème classe et estime son revenu brut à 180 francs et son revenu net à 120 francs. Il était alors exploité par Jacques Coosemans, beau-fils et fils des acquéreurs de 1792 (16).

Le 22 mai 1826, ce dernier qui avait hérité de sa mère, de son beau-père et obtenu le désistement de sa soeur, vendit le moulin de Kinsendael et ses terres (1 H. 4 A. 19 C.) à François-Antoine de Baillot de Saint-Martin, membre de l'Académie royale à Paris, époux de Marie-Jeanne Riboulot de la Tour de Pré, demeurant à Uccle, pour 8.751 florins des Pays-Bas (18.140 francs). De cette somme 1.417 florins furent payés comptant; le reste - 7.153 florins - comprenait la rente de 1792 (3.750 florins) qui courait toujours au profit du baron de Sécus, héritier des Helman, et 3.403 florins dont le remboursement était échelonné jusqu'au 1er janvier 1828 (17). Ajoutons que les 1.417 florins empochés par le vendeur avaient, en fait, été avancés par même baron de Sécus...  
Signe des temps plutôt que simple coïncidence aussi que cette entrée en lice des affairistes ?

Cette opération bancaire devait valoir à Jacques Coosemans quelques déboires. Les Baillot n'ayant pas tenu leurs engagements, fut remis en vente et adjugé, le 16 novembre 1827, à un maçon bruxellois, Louis de Maret, associé à un mécanicien nommé Louis Gouy pour 7.550 florins des Pays-Bas (15.978 francs) Le 22 mai 1830, De Maret céda sa part (1/2) à Melle LeJeune à qui Gouy avait déjà remis la moitié de la sienne. Gouy et Melle LeJeune, sa concubine, possédaient donc respectivement 1/4 et les 3/4 du moulin (18). Comme celle conclue en 1826, cette affaire fut aussi un fiasco. La faillite du tandem Gouy-LeJeune ayant été prononcée, le moulin fut adjugé devant le notaire Stuyck, le 16 juin 1838, à Jean-Jacques-Joseph Coché, époux de Thérèse Mommaert, qui était avec Jacques Coosemans, époux de Marie-Elisabeth Mommaert, le principal créancier. La vente s'était faite au prix de 18.000 francs (19).

Les époux Coché et après eux leurs enfants devaient rester maîtres du moulin jusqu'en 1885. Les liens familiaux fort ténus qui les unissaient aux acquéreurs de 1792 permettent-ils de dire que ces successeurs de Jean-Baptiste de Neyer ont formé, comme ceux de Jérôme de Meester, une dynastie de propriétaires ?

Placé entre deux domaines naguère féodaux d'égale importance - le Kinsendael et le Papenkasteel - le moulin resté indépendant du premier devait, sur le tard, entrer, si l'on peut dire, dans la mouvance du second. Le 22 juillet 1885, devant le notaire Charles Delporte (20), Marie-Chantal Coché, veuve d'Emile Vermeeren, et les autres descendants des acquéreurs de 1838, ses parents, vendaient le moulin dont la superficie était immuable ( 1 H. 4 A. 19 C. ) à Thérèse-Louise Vifquain, veuve de Henri-Edouard La Vallée pour 14.000 francs. Déjà maîtres du Papenkasteel, les La Vallée arrondissaient ainsi leur domaine en étendant leur emprise sur les 9/10èmes de l'îlot compris entre la chaussée de Saint-Job et les rues Papenkasteel, Kinsendael et Engeland (21).

Du moulin, hélas, les jours étaient comptés. Fut-il encore exploité sous les LaVallée; l'était-il encore par les Coché ? Wauters étant muet à son sujet et Crokaert bien peu loquace (22), on peut croire que non. Sur un plan datant, semble-t-il, du début de ce siècle le moulin de Kinsendael porte la mention " détruit "...

Ce qui en subsistait, notamment son terrain de 1 H. 4 A. 19 C. fut loti et vendu après 1917 par les héritiers des LaVallée-Vifquain (23).

+ + + + +

Dans la hiérarchie des moulins jalonnant le cours du Geleytsbeek, celui de Kinsendael occupait la dernière place. En 1686 déjà, il en était ainsi et le rapport de 1807 - repris dans l'arrêté provincial du 20 novembre 1817 - ne fait que confirmer cette situation. A défaut de pouvoir l'attribuer avec certitude à la médiocrité de son équipement peut-être faut-il aussi en chercher la cause dans la trop grande proximité de son concurrent - celui du Papenkasteel pourtant de création postérieure - situé à 197,50 mètres en amont ?

#### Description

---

Du moulin de Kinsendael, nous possédons trois descriptions datant respectivement des 20 novembre 1817, 16 juin 1838 et 22 juillet 1885.

La première établie par un ingénieur provincial est la seule à accorder de l'intérêt à la situation hydrographique. Son rapport est d'une grande précision et concerne tous les moulins riverains du Geleytsbeek et de son affluent, qu'ils soient situés à Linkebeek, Uccle ou Forest.

Un paragraphe nous étonne cependant: l'auteur ne situe-t-il pas en effet la source des deux bras du Geleytsbeek, l'une dans la forêt de Soignes - ce qui était exact à l'époque - et l'autre à Linkebeek; ce qui nous semble beaucoup moins évident. Leur confluent formait l'étang de M. Claessens - autrement dit celui de Wansyn - dont le comblement dans le courant de notre siècle n'a pas fini d'engendrer des déboires ...

.../...

Texte de 1817:

" Papeterie appartenant au Sr COOSEMANS et exploité par lui-même, distante de la précédente (Papenkasteel) de 195,50 mètres. La pente depuis le fond du ruisseau en aval du (moulin) n° 6 (ibidem) jusqu'au dervier du n° 7 (Kinsendael) est de 0,27 - pente trop peu sensible pour que l'eau puisse s'écouler. Cet inconvénient résulte de ce que d'une part ce moulin au lieu d'opérer une retenue de 0,93 (3 pieds 2 pouces) - conformément à l'octroi- à la vanne du déversoir, en exerce une plus forte de 0,075 (3 pouces) et que d'autre part il a une chute de 1,55 (5 pieds 7 pouces) tandis que l'octroi n'accorde que 0,93 (3 pieds 2 pouces). Il y a donc lieu à ordonner que le rasier du coursier soit baissé de 0,37 et que la vanne du déversoir soit remise à 0,93 ainsi que l'octroi le prescrit."

Texte de 1838:

" Une papeterie avec sa fabrique souterraine, maison d'agrément, buanderie, remise, magasin de bois, four, écurie dans l'enclos de la cour, étable, rangée de cochons (sic), grange, hangar, jardin, bosquet, verger sous Carloo - rue dite de Kortembosch section 11 n° 897 ".

Texte de 1885:

" Un moulin à eau avec roue en fer, l'arbre de commande et les engrenages; maison d'habitation et autres bâtiments, cour, jardin et prairie situé à Carloo sous Uccle - sur le Geleytsbeek coté n° 9 et 11 ".

Tableau comparatif des moulins situés sur le Geleytsbeek en 1686 (Uccle et Carl

<u>Dénomination</u>	<u>Propriétaire</u>	<u>Locataire</u>	<u>Valeur</u>	<u>Loyer</u>
Wansyn (g)	Courcol	Jac. Stockmans	1.000 Fl.	87 Fl.
Carloo (p)	Bon de Carloo	Daniel Claes	500	60
Carloo (p)	idem	/	/	/
Carloo (p)	idem	Vve Cricx	/	/
Cortembosch (p)	Geerems	Corn. Borremans	500	50
Papenkasteel (p)	Franckheim	Christ. de Greve	500	50
Kinsendael (p)	de Nyekercke	Gabr. Heymans	344	36
Groelst (g)	Vve Pletincx	Jan Herincx	880	124
Neckersgat	Vve Gaucheret	/	720	80
Greetmolen (g)	hérit. Langernez	Jan de Keyser	1.000	170
Terwemolen (g)	hérit. v.d. Cruyce	Fr. Herincx " de Oude "	840	160

g = grain p = papier

Les onze moulins énumérés ci-dessus - d'amont en aval - figurent sur la carte publiée dans le n° 95 d'Ucclesia (mars 1983), page 15. ainsi que sur celle annexée à l'étude de H. Crokaert publiée dans le Folklore brabançon n° 155 (sept. 1962), page 323.

../...

## NOTES ET REFERENCES.

=====

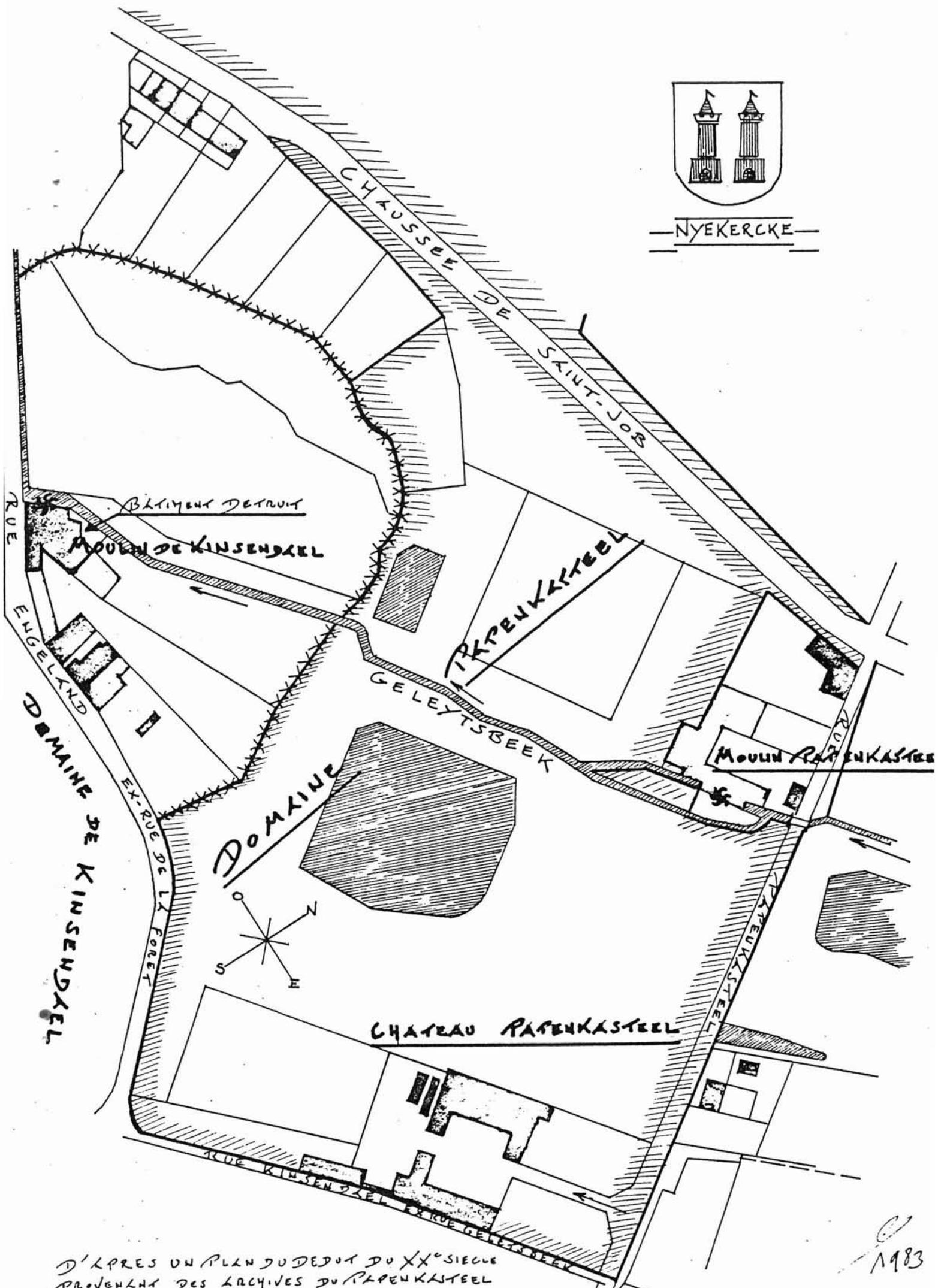
- 1)- Une étude consacrée à ce domaine souvent appelé à tort " propriété Woeste " est en préparation.
- 2)- AGR. Chambre des Tonlieux Bxl. 656 n° 271.
- 3)- Wauters, A. Hist. environs de Bxl. t. III p. 650.
- 4)- AGR. Chambre des Comptes 44834 n° 103.
- 5)- AGR. ibidem 44840 f° 21.
- 6)- Henne & Wauters Hist. de Bxl. t. IV p. 182.
- 7)- AGR. Chambre des Comptes 44836.
- 8)- AGR. Famille Helman 87 & 94.
- 9)- AGR. Arch. ecclés. St Pierre-Uccle 31348. Parent de Pieter Heymans qui semble avoir été l'exploitant en 1637. AGR. Famille van der Noot 343.
- 10)- Martinez, D.F. Het recht domaniael van S.M. in dese hertogdomme van Brabant. Bxl. 1692, p. 264.
- 11)- AGR. Chambre des Comptes 44844 rubrique Uccle n° 21.
- 12)- AGR. Greffe scab. Carloo 2769 f° 167v-168. En 1650, le moulin qui ressortissait jusqu'alors d'Uccle passa sous la juridiction de Carloo par suite de l'extension de cette seigneurie. Le hameau comprenant le Kinsendael et le Papenkasteel a porté le nom de Glatbeek (corruption de Geleytsbeek) transformé en " Gaesbeek " sur certains plans de la première moitié du XIXème siècle. Ces appellations sont tombées en désuétude .
- 13)- AGR. Cartes & plans ms 2394.
- 14)- Wauters, A. Op.cit. t. III p. 645.
- 15)- AGR. Not. Waersegers 18581 acte 24.
- 16)- AGR. Famille van der Noot 344.
- 17)- Acte du Notaire Jacques Pierret aimablement communiqué au Président du Cercle par M. Van Cauter-Lamon que nous remercions bien vivement de sa collaboration.
- 18)- Actes des 31.10.1827, 16.11.1827 et 22.5.1830 provenant des Archives du
- 19)- Papenkasteel - appartenant à M. Jean Barré et confiées par lui à l'Office
- 20 & 22)- Généalogique et Héraldique de Belgique.
- 21)- Lorthiois, J. & Chev. X. de Ghellinck Vaernewyck Le Château Franckheim... aussi appelé Papenkasteel in Le Parchemin n° 197 (1978) 52 pp.
- 22)- Cfr. réf. 16, 19 & 20.
- 23)- Même provenance que les n° 18, 19, 20 & 22.

Uccle, le 17 avril 1983

Jacques Lorthiois,



— NYKERCKE —



D'APRES UN PLAN DU DEBUT DU XX<sup>e</sup> SIECLE  
PROVENANT DES ARCHIVES DU PAPENKASTEEL

1983

En novembre 1943, par une belle matinée de fin d'automne, je me trouvais à Evere et compagnie de quelques membres de ma famille.

Nous revenions de l'enterrement d'un oncle et nous marchions le long d'un chemin que l'on appelait, à l'époque, le " Waweg " devenu, depuis lors, la rue Pierre Dupont. Cet endroit était resté très champêtre et les grands immeubles à étages n'y bouchaient pas encore l'horizon.

Nous profitions de la température vraiment clémente pour la saison et du calme de ce charmant coin de nature, lorsque nous eumes l'attention subitement attirée par le fracas de deux chasseurs allemands qui venaient de décoller de la plaine d'aviation toute proche, passant à quelques mètres au dessus de nos têtes. Le comportement de ces appareils nous semblait bizarre à plus d'un titre. Et tout d'abord par le simple fait de se trouver en l'air. A la fin de 1943, ce n'était plus tellement courant.

C'étaient plutôt les autres que l'on voyait sillonner le ciel.

Ensuite leur façon de voler à très basse altitude et à toute vitesse, dans une direction bien déterminée.

Ils avaient l'air, soit de fuir, soit de rechercher quelque chose.

Toutes ces raisons nous incitèrent à nous arrêter pour voir ce qui allait se passer. Nous n'avons pas dû attendre longtemps. Au bout de une ou deux minutes, nous pouvions encore voir les deux avions juste au-dessus de l'horizon. Ils étaient devenus tout petits à cause de la distance qui nous séparait d'eux.

Et puis nous avons vu deux autres avions. Un combat aérien qui n'a duré que quelques secondes allait se terminer par la chute d'un des avions.

Et puis nous avons vu le cousin Edouard sauter de joie (Rappelez-vous, nous revenions d'un enterrement ... Quelle époque !) en criant : " C'est l'Allemand qui est tombé ! "

Il avait, bien sûr, mieux que nous, suivi le mouvement des avions ennemis.

Et effectivement, le lendemain nous avons entendu dire qu'un avion allemand avait été abattu au-dessus du territoire d'Uccle.

En ces années-là, des dizaines d'avions étaient abattus tous les jours. Et ce récit n'aurait rien de particulier s'il ne s'était déroulé à Uccle, et s'il n'avait également été raconté, non plus par un spectateur, mais par un des acteurs de ce drame.

Dans un ouvrage passionnant (1), l'auteur raconte comment au retour d'une mission au dessus de la Hollande, par suite d'une légère erreur de navigation du commandant de l'escadrille, il s'est trouvé, rasant les toits de Bruxelles, sur le parcours Gare du Nord - Porte de Schaerbeek - Palais de Justice - Altitude Cent.

Et aussi comment lui et son compagnon ont subitement vu un avion ennemi au bout de leurs canons et se sont empressés de l'abattre.

Il y avait doute quant à savoir lequel des deux avait envoyé la salve fatale. Mais l'auteur, se souvenant que son compagnon lui avait sauvé la vie un mois auparavant, lui a laissé l'honneur du tableau de chasse.

L'avion est tombé sur une maison de la rue des Glaïeuls.

Outre le pilote, il y eut deux autres victimes: Monsieur Urbain, mort sur le coup et son épouse, décédée quelque temps plus tard des suites de ses brûlures.

Nous remercions vivement Madame Schonaerts de Braine-l'Alleud, le Docteur Williame et Monsieur Charles Duyver, d'Uccle, qui ont bien voulu répondre à l'appel lancé dans ce journal en nous donnant les renseignements qui nous ont permis d'écrire cet article.

R. VAN NEROM.

(1) Charles Demoulier " Mes Oiseaux de Feux " Editions Julliard.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA.

---

A L'APPEL D'ORPHEE PAR LE CHEMIN DES COCHONS !

Ce personnage en redingote ! Dieu sait s'il était connu et estimé à Rhode-Saint-Genèse et dans tous ses hameaux !

Il n'était pas du village ! Non, il venait d'ailleurs ! Mais il était de toutes les fêtes, de toutes les célébrations et cérémonies de la commune !

Car durant près d'un demi-siècle, de 1880 à 1925, la fanfare " Bien faire et laisser dire " ne connut d'autre chef permanent que cet Edmond Debutte qui forgea la réputation de ses musiciens et leur fit rencontrer d'appréciables succès dans les concours artistiques.

Né au Chenois le 27 juin 1849, l'art des sons lui devint bien vite un élément familial puisqu'il était fils d'Edouard, cabaretier d'une part, mais aussi chef de musique. De son grand-père Jean-François, on sait seulement qu'il était aussi cabaretier, et qu'il était natif de Maransart.

Edmond Debutte, tout comme son frère aîné Justinien, consacra toute sa longue vie à la musique. Et la précarité de cette vocation fit peut-être qu'ils restèrent l'un et l'autre célibataires. Avec leur soeur Sidonie, également célibataire, les deux frères habitaient au Fond du Chenois une vaste et massive demeure où leurs parents avaient tenu cabaret, et qui existe toujours au chemin des Postes, face au sentier Pattiaux.

Aiguillonés par leur père, Edmond et Justinien apprirent très tôt le violon. Et le futur responsable des destinées artistiques de la fanfare de Rhode fut lauréat d'un premier prix du Conservatoire Royal de Bruxelles pour cet instrument. Des générations d'enfants de Waterloo, de Rhode-Saint-Genèse, de Braine-l'Alleud, s'initièrent à la musique grâce aux frères Debutte. Ils exercèrent aussi leurs talents instrumentaux lors de maints et maints concerts, bals et festivités de la région. Mais c'est surtout à la direction d'orchestre qu'ils accordèrent leur prédilection. L'aîné pour sa part dirigeant la fanfare d'Ohain, la fanfare " La Persévérance " à Waterloo-Gare, et aussi la réputée phalange musicale des Forges de Clabecq.

Il faut dire que la musique était vraiment la grande affaire des Debutte au Chenois car nos deux frères, outre un père musicien accompli, avaient également un oncle professeur de musique, et un cousin - Alfred - fils d'Alphonse, élève du Conservatoire. De nos jours encore un petit-fils d'Alfred, Raoul Debutte, est trompette-solo au sein du corps de musique municipal de la ville d'Ottawa au Canada.

C'est sans doute à l'occasion de ses adieux, en 1925, qu'Edmond Debutte se vit offrir par le comité et les musiciens de la fanfare de Rhode un somptueux cadeau: un portrait à l'huile, grandeur nature, oeuvre d'un artiste bruxellois, le représentant tenant à la main son instrument favori. Le tableau était impressionnant et chacun s'extasiait en particulier du rendu des fines mains d'artiste du modèle, dont les veines habilement modelées accentuaient le réalisme.

../...

A son décès, vers 1934, le tableau échût à un neveu, Roger Debutte, inspecteur des Contributions à Mons. Il y a une quinzaine d'années, le comité de la fanfare aurait bien aimé retrouver la trace du portrait de son ancien chef. De vieux musiciens s'en souvenaient encore très bien, comme en témoigna l'ébéniste, archer ... et bombardon Henri Demol (Lindestraat 74) qui nous interrogea à ce propos.

C'est mille fois, ou davantage, qu'Edmond Debutte accomplit à pied, et aller-retour, le trajet séparant son domicile du local de la fanfare, deux fois quarante minutes au travers de ce véritable no man's land qui, aujourd'hui encore, sépare les hameaux du Chenois et de De Hoek.

Le train ? Bien sûr il l'empruntera lorsqu'il prendra de l'âge ! Encore que la gare n'était pas proche. Et puis, voyez-vous ça, le chemin de fer pour faire trois-quarts de lieue ! Non, vraiment il aurait fallu être malade, ou boîteux ... et encore !

Et pourtant, les retours nocturnes et hivernaux n'étaient pas une sinécure sur ce territoire de prédilection d'une gent peu recommandable de braconniers, de valets de ferme en goguette toujours ivres et souvent vindicatifs; ou pire encore de maraudeurs ou autres individus en rupture de ban.

En autant d'années et sur un tel parcours le musicien ne pouvait avoir échappé à quelques inquiétantes rencontres, même s'il avait coutume de se faire accompagner. C'est bien pourquoi il ne cheminait jamais en ces lieux sans être muni d'un coup-de-poing américain qu'il étreignait fébrilement dans sa poche lorsqu'il longeait, dans le chemin des Cochons, les hauts peupliers qui bruissaient dans le vent.

C'est ainsi qu'un soir, soudain surgies de l'ombre, des silhouettes s'approchèrent, lorsque d'entre-elles une voix se fit entendre : " C'est le chef ! ". Et rassérénés de n'être point dérangés par quelque garde ou autre importun, les braconniers - car c'en étaient - s'éloignèrent sans plus de discours, laissant Edmond se remettre de son émotion.

Mais la plus terrifiante aventure qu'il vécût en ces lieux fut certainement cette rencontre inopinée dans un hallucinant bruit de chaînes ... avec un ours brun sorti d'un campement proche de romanichels !

Et sans doute est-ce aussi la peur, inspirée par quelque danger réel ou imaginaire, qui un soir d'hiver dessêcha à ce point les gorges d'Edmond et de son compagnon, qu'ils ramassèrent un poignée de neige dont ils s'emplirent la bouche afin de se désaltérer. " Nous avons mangé de la neige " dirent-ils à leur retour.

Et cependant, d'un naturel inquiet et craintif, Edmond Debutte était vraiment tout le contraire d'un bravache; " un chiteux " se plaisait à dire sarcastiquement son parent Noël Duvivier, un franc-luron celui-là, et qui l'accompagnait quelquefois.

Mais... l'appel d'Orphée était plus fort que la peur ! Et ce n'est jamais celle-ci qui le retint de manquer la répétition des musiciens de Rhode !

Lucien Gerke (°)

(°) Selon les souvenirs recueillis par Odette Flamand, épouse Gerke, unique petite-nièce d'Edmond Debutte.

Rede van Gustave Swaelens ter gelegenheid van de 150ste verjaring van de papierfabriek DE MEURS.

Een en twintigste Juli ! Door het gansche land klinkt een feestgeschal. België viert heden de 93e verjaring zijnen onafhankelijkheid, het einde der vreemde overheersching en de troonbeklimming van een eigen en nationaal (sic !) vorstengeslacht. Deze had voor gevolg de bloei van kunsten en wetenschappen en de ontwikkeling van handel, nijverheid en arbeid.

Vandaag is het dus voor u, werklieden der fabriek, een dubbele feestdag. Ge viert heden niet alleen de herdenking der nationale eenheid, maar de gansche gemeente juicht met u ter eere van het 150 jarig bestaan der fabriek, een der voornaamste aders van hare ontwikkeling. Alzoo verheerlijkt ge iets grootscher, iets verhevener : den arbeid (...).

Wat een vooruitgang rondom ons sedert 150 jaar ! Welke uitbreiding ! De voortbrengsels der fabriek gaan de wereld rond en zoo helpt ze mede tot het maken van den roem van het ijverig Belgisch volk. Aan wie is zulks te danken. Ik moet het u niet zeggen.

Goede en verkleefde ouders worden op elken verjaardag in hunne familie gevierd. De fabriek is eene groote familie. Als een bestuur, zooals ge het geluk hebt er een te bezitten, waarvan de leden en echte leiders zijn van hun werkvolk en zich met hart en ziel aan hunne onderdanen hechten, hun tijd en hun leven offeren voor het geluk en het welzijn van hun personeel, dan vormt zooals heden de betuiging der toegenegenheid van de onderhoorigen voor hunne meesters en den eerbied waarmede zij hen omringen ook een waar en edel feest.

Heden, in naam van " Wel doen en laten zeggen "(1) ben ik fier hier het woord te mogen voeren om de tevredenheid en de dankbaarheid der leden uit te drukken aan hen die niet alleen alles inspanden om de fabriek op het toppunt van bloei te brengen, maar zich ook sinds jaren om den vooruitgang der fanfaren bekommeren.

Terwijl ze den stoffelijken toestand van het werkvolk bevorderden, waren zij het bewust, dat, na zijnen harden arbeid, het volk op zedelijk gebied moest geholpen worden. De muziek was een uitstekend middel tot algemeene vorming van den arbeider. Zij begrepen dat de muziek veredelt en grooten invloed heeft op de opvoeding. Zij waren overtuigd dat muzikant zijn het kenteken is van een verstandig, naarstig en rechtschapen werkman en zij hadden er met reden vertrouwen in. De muziek verschaft den werkman eerbear genot gedurende zijne rusturen, verwijdert hem van de zedenbedervende vermaken, waaraan helaas velen zich voor het oogenblik overgeven. Om die kultuur te bevoordeelen viel hunne keus op de fanfaren. Deze was voor de leden een ware vriendenkring en eene bron van zuivere en edele uitspanning. Ze ondersteunen was het doel van het bestuur. Van den beginne aan was ze in nauwe betrekking met de fabriek. In 1879 werd ze gesticht door het personeel der firma de Meurs. In 1894, 30 jaar geleden, aanvaarde M. Eugène de Meurs het Eere-voorzitterschap op voorstel van M. H. Swaelens.

Laat mij toe, Dames en Heeren, in deze grootsche gebouwen waar we den geest der twee geliefde wezens nog voelen zweven, een nieuwe hulde te brengen aan hen, die na hunne moeilijke taak en kammernissen in de fabriek, de pioniers waren der fanfaren en ze gezamenlijk brachten op het toppunt van bloei en vooruitgang.

(...) De tijden vervlogen; de oorlog kwam en alles, vooral de muziek en de fanfaren gingen aan 't kwijnen, toen een nieuwe Eere-voorzitter M. Daniël de Meurs op het voorplan trad en haar weder kwam opbeuren (...).

(Uittreksels uit het Guldenboek van de papierfabriek DE MEURS).

(1) Naam van de fanfare, waarvan de auteur van deze gelegenheidsrede voorzitter was in 1923.

A l'occasion de notre visite du 11 juin prochain, nous publions ci-après une note relative au château des " Cailloux " que nous a adressée M. MAZIERS.

#### UN BEY D'EGYPTE A JODOIGNE !

Originaires de Jodoigne, les frères Augustin et Hector DEFOER ont vécu une aventure extraordinaire : l'un devint secrétaire du gouverneur turc d'Egypte, le Khédive, l'autre vice-gouverneur (bey) ! Comment ces agriculteurs connurent-ils une telle ascension sociale ?

La famille DEFOER (1) est attestée pour la première fois à Zitterd-Lummen en la personne de Servais DEFOER, né en 1764. Son fils aîné, Jacques-Joseph (1792-1872) épousa une Jodoignoise qui lui donna six enfants: Augustin (1820-1901) était le deuxième, Hector (1832-1905) le dernier. C'était une famille de pauvres agriculteurs. Aussi, comme bien d'autres vers 1850, Augustin partit-il chercher du travail ailleurs. Arrivé à Paris, après avoir exercé trente-six métiers, il entra au service du duc de Beaufort. Grâce à celui-ci, il obtint pour son frère Hector une place de maître d'hôtel dans un restaurant.

Après avoir servi l'ambassadeur de France au Portugal de 1858 à 1860, Augustin rencontra à Paris Ismaïl-Pacha, neveu du vice-roi d'Egypte, qui suivait les cours de Saint-Cyr. Ayant gagné sa confiance, il l'accompagna dans son pays, où il entra au service du fils de celui-ci comme secrétaire chargé de l'administration de ses biens. Profitant de la visite rendue par le duc de Brabant (le futur Léopold II) aux travaux du canal de Suez, il rentra au pays, passa par Paris où il convainquit son frère, toujours maître d'hôtel, de l'accompagner en Egypte où Ismaïl venait d'être nommé khédive. Celui-ci avait entrepris de moderniser son pays et accueillait volontiers des Occidentaux dans ce but. Hector devint donc vite un haut responsable financier. Pour le récompenser d'avoir organisé un système de ravitaillement régulier, le khédive le nomma bey (2).

De 1865 à 1870, à l'âge d'or de son règne, Ismaïl lança emprunt sur emprunt, pour plus de deux milliards de francs-or, chargeant Hector d'aller les négocier à Paris. Celui-ci n'y perdit pas son temps: ayant fait la connaissance du Baron Haussmann, il spécula sur les terrains; à Bruxelles, il acquit aussi les numéros 33 à 37 de la rue Royale. A Alexandrie, il avait une splendide villa au bord de la Méditerranée et une résidence secondaire sur le Nil. Il avait même accès à certaines parties du harem ! A Jodoigne, il acheta une trentaine de parcelles et 45 hectares de bois, appelé " bois

des Cailloux ", où il fit édifier un chalet sur des rochers artificiels.

Rentré vers 1875, Augustin se maria en 1877. Il laissa à sa mort une fortune d'un million et demi de francs-or. Son frère resta en Egypte jusqu'en 1879. La disgrâce du khédive, entraînée par ses folies financières, le surprit pendant un de ses voyages à Paris. Il rapatria sa fortune et se retira à Jodoigne. De 1882 à 1883, il fit abattre son chalet pour construire à la place un château, édifié par l'architecte bruxellois JANLET selon ses propres plans et décoré à l'orientale. Il y avait une trentaine de personnes à son service. Il se montrait très charitable envers les pauvres et généreux envers sa commune.

Il aimait à parader dans sa voiture, tirée par quatre à six chevaux, avec deux laquais en livrée, et jetait volontiers des piécettes aux pauvres. Un jour, suite à une rupture d'attelage, il fit appeler un bourrelier. Ce fut Hubert Van Nerum, surnommé " Prauw ", qui se présenta; il était le beau-père de sa cousine Justine. L'ayant récompensé d'une pièce d'or, le " bey "(3) lui demanda son nom. " Pour vous servir, mon Seigneur, je suis Prauw d'ici plus loin, sellier diplômé de Votre Altesse le Bey ". Surpris de cette réponse ironique, Hector le fit monter à ses côtés pour le ramener chez lui. Pendant tout le trajet, Prauw jetait par les fenêtres de petits anneaux de cuivre aux gens qu'il ameutait. L'affaire se termina évidemment autour de " blondes " de Hoegaarde et ils devinrent les meilleurs amis du monde.

Grand ami des animaux, " le bey " n'organisait de chasses sur son domaine que quand les paysans des environs venaient se plaindre des déprédations du gibier. La fabuleuse fortune de l'ancien garçon de ferme suscita évidemment des jalousies dans la noblesse et la bourgeoisie locales, qui se répandirent en calomnies. Par son soutien financier aux libéraux, Hector hérissait particulièrement l'opposition catholique, qui l'avait baptisé " le nouveau parvenu " ou " le veau d'or ". On jasa sur ses relations avec Marie CUSTOT, épouse du secrétaire d'un prince égyptien, qui séjourna au château des Cailloux de 1876 à 1896 avec ses enfants, tandis que son mari n'y faisait que des apparitions très sporadiques. Après le départ de celle-ci à Paris, esseulé, Hector fit construire dans son domaine une villa appelée " La Palette ", d'où il pouvait voir la nouvelle élue de son coeur, Madame de la PALLANGES ... du moins jusqu'à ce que, mis au courant, le mari de celle-ci fasse construire un mur masquant la vue du " parvenu d'en face " !

En 1892, un grand évènement eut lieu aux " Cailloux ": pour faire taire les mauvaises langues qui prétendait qu'il avait été chassé d'Egypte à cause de ses malversations financières, le " bey " reçut Abbas-Hilmi, le tout jeune khédive, petit-fils d'Ismaïl, alors en voyage en France. Les festivités furent à la mesure des participants, notamment cette chasse où, en " petite tenue ", hommes et femmes se poursuivirent dans les bois.

Hector DEFOER mourut à 73 ans, le 8 juillet 1905, et fut enterré civilement. Il laissait une fortune de neuf millions, dont la plus grande part alla à Elvire, la plus jeune fille de Marie CUSTOT, que chacun était convaincu être née de lui. Le Kronprinz séjourna aux " Cailloux " pendant quelque temps au cours de la première guerre mondiale. Divorcée en 1922, Elvire vendit le château à un certain Albert DEPAUW, de Bruxelles. Elle se maria encore deux fois, sans compter les relations qu'elle entretenait avec le prince YOUSOUPOV, assassin de RASPOUTINE !

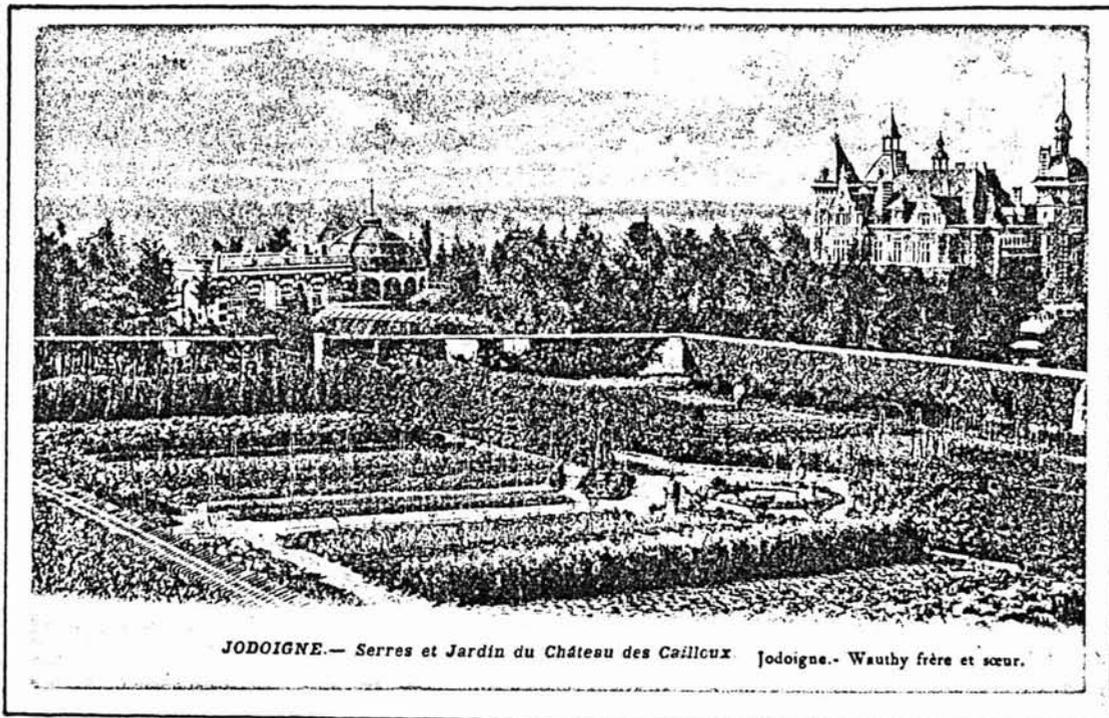
.../...

A peine acheté par l'Etat, en 1939, le château fut occupé par des pilotes du Stuka-Gruppe II/JC 26 stationné à Beauvechain, remplacé en 1945 par des Américains. En 1946 fut installé dans le château des " Cailloux " un home pour enfants de résistants. Le ministère de l'Instruction Publique l'acquit en 1950 pour y installer un athénée, mais un terrible incendie détruisit tout l'étage le 10 décembre 1952. C'est l'internat du nouvel athénée de Jodoigne qui y est actuellement installé.

M. MAZIERS.

(d'après un article de Hubert VAN NERUM paru dans Familieschoon).

- (1) On écrivait parfois DEFOOR, DUFOUR ou DUFORT, mais la forme DEFOER fut adoptée par la branche jodoignoise de la famille devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles en 1851.
- (2) Titre turc attribué aux officiers et fonctionnaires supérieurs, juste sous celui de pacha, attribué aux gouverneurs de province et aux vassaux du sultan..
- (3) Hector continuait à se faire appeler ainsi à Jodoigne !



JODOIGNE.— Serres et Jardin du Château des Cailloux Jodoigne.— Wauthy frère et sœur.